

NOTE AUX CLUBS DE BMX



Organisation de la
saison BMX 2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
1. LES EPREUVES REGIONALES	3
1.1. LE CHAMPIONNAT REGIONAL	3
1.2. LES COUPES REGIONALES	3
1.3. LES RENCONTRES INTERCLUBS	3
2. LES EPREUVES NATIONALES.....	4
2.1. LE CALENDRIER	4
2.2. LES EPREUVES	4
2.2.1. Le Challenge France	4
2.2.2. Les Indoors	5
2.2.3. La Coupe de France	5
2.2.4. Le Trophée de France de BMX	6
2.2.5. Le Challenge National / Les Championnats de France	7
3. LES EPREUVES INTERNATIONALES	8
3.1. LE CALENDRIER	8
3.2. LES EPREUVES	8
3.2.1. La Coupe d'Europe	8
3.2.2. Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe	9
3.2.3. La Coupe du Monde Supercross UCI	10
3.2.4. Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde	10
4. CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES.....	11
4.1. CATEGORIES INTERNATIONALES	11
4.2. CATEGORIES NATIONALES	11
4.2.1. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS	11
4.2.2. CHANGEMENT DE CATEGORIES	11
4.2.3. LES MONTEES-DESCENTES	11
5. LES CLASSEMENTS PAR POINTS	12
5.1. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LES COURSES NATIONALES	12
5.2. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LE CHALLENGE FRANCE :	12
5.3. SPECIFICITE CHALLENGE NATIONAL ET CHAMPIONNATS DE FRANCE	16
5.4. SPECIFICITES DU CHALLENGE EUROPEEN ET CHAMPIONNAT D'EUROPE	17
5.5. SPECIFICITES DU CHALLENGE MONDIAL ET CHAMPIONNATS DU MONDE	18
5.6. REMARQUES GENERALES	19
6. LA LISTE DE REFERENCE DES PILOTES (LRP).....	20
7. EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE	21
7.1. PREAMBULE :	21
7.2. COUPES D'EUROPE, CHALLENGE EUROPEEN & CHAMPIONNATS D'EUROPE	21
7.3. CHALLENGE MONDIAL & CHAMPIONNATS DU MONDE	21
8. NUMEROTATION DES PILOTES	22
8.1. TOUTES CATEGORIES (SAUF ELITES ET JUNIORS)	22
8.2. CATEGORIES ELITES ET JUNIORS	22
8.3. AU NIVEAU INTERNATIONAL	22
9. DEROGATIONS	23
10. ENGAGEMENTS EN LIGNE	24
11. SECURITE DES PILOTES	25
11.1. CASQUE INTEGRAL :	25
11.2. PEDALES AUTOMATIQUES :	25

1. LES EPREUVES REGIONALES

1.1. LE CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Championnat Régional est une épreuve régie directement par chaque Comité Régional. Les titres officiels de Champion Régional y sont décernés. Les critères de participation à ces épreuves sont fixés par chaque Comité Régional. Ceci étant il est préconisé d'ouvrir cette épreuve aux pilotes ne pouvant pas participer aux épreuves de plus haut rang.

Les pilotes en première année de licence sont autorisés à disputer les épreuves du Championnat Régional.

Pour cette nouvelle saison, les Championnats Régionaux de BMX se dérouleront durant le week-end des 04 et 05 mai 2019 (sauf dérogation pour 2019 dûment mentionnée à la FFC).

Les pilotes nationaux doivent participer aux Championnats Régionaux afin de valider leur sélection au TFBMX ou au Challenge National / Championnats de France. Les pilotes qui ne participeront pas aux Championnats Régionaux ne seront donc pas autorisés à participer au TFBMX ou au Challenge National / Championnats de France puisque non sélectionnés.

1.2. LES COUPES REGIONALES

Les Coupes Régionales sont généralement organisées en début de saison et sont également régies directement par chaque Comité Régional.

Suivant les dispositions prises par les Comités Régionaux, elles peuvent permettre de sélectionner les pilotes qui disputeront ensuite les épreuves du Challenge France et par la suite, soit le Trophée de France BMX, soit la finale du Challenge National ou Championnats de France (pour les cadets et juniors).

Ceci étant chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés aux épreuves du Challenge France selon ses propres critères.

1.3. LES RENCONTRES INTERCLUBS

Les rencontres Inter Clubs sont organisées pour les nouveaux licenciés ou ceux n'ayant jamais été inscrits dans une épreuve de Championnat Régional. Elles sont organisées entre clubs proches afin de limiter au maximum les frais de déplacement.

2. LES EPREUVES NATIONALES

2.1. LE CALENDRIER

Date	Lieu	Comité	Epreuve
12 et 13 janvier	Tours	Centre Val de Loire	Indoor
23 et 24 février	Caen	Normandie	Indoor
23 et 24 mars	Trégueux	Bretagne	Coupe de France
13 et 14 avril	Pernes Les Fontaines	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Coupe de France
18 et 19 mai	Besançon	Bourgogne Franche Comté	Coupe de France
09, 09 et 10 juin	St Quentin en Yvelines	Ile de France	Coupe de France
15 et 16 juin	Chabeuil	Auvergne-Rhône-Alpes	Coupe de France
07 et 08 décembre	St Etienne	Auvergne-Rhône-Alpes	Indoor
06 et 07 avril	Challenge France
11 et 12 mai	Challenge France
01 et 02 juin	Challenge France
22 et 23 juin	Mours St Eusèbe	Auvergne-Rhône-Alpes	TFBMX
05, 06 et 07 juillet	Calais	Hauts de France	Chpt de France

2.2. LES EPREUVES

Annexe 1 : Les Epreuves Nationales de BMX 2019

Les épreuves du calendrier national se décomposent en 5 types d'épreuves distincts :

- Le Challenge France
- Les Indoors,
- La Coupe de France
- Le Trophée de France de BMX
- Le Challenge National/Championnats de France

Les conditions de participation aux différentes épreuves nationales sont détaillées dans l'annexe 1 du présent document.

2.2.1. Le Challenge France

Le Challenge France est une série de 3 épreuves par zone Interrégion. Elles concernent toutes les catégories de pilotes sauf les « nationaux » et les Elites.

Les épreuves du Challenge France se dérouleront simultanément par zone aux dates suivantes :

- Les 06 et 07 avril : Guipavas (BRET), Osny (IDFR), Pernes Les Fontaines (PACA) Condat sur Vienne (NOAQ, le samedi)
- Les 11 et 12 mai : Champagné Les Marais (PDLL), Roubaix (HAFR), Mozac (AURA), Saix (OCCI, le samedi)
- Les 01 et 02 juin : Nogent le Roi (CEVL), Messigny et Vantoux (BFRC), St Genest Malifaux (AURA), Saintes (NOAQ, le dimanche)

Chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés pour participer aux épreuves du Challenge France selon ses propres critères.

Le Challenge France permet aux pilotes de se qualifier pour le Trophée de France de BMX ou Challenge National et Championnats de France (cf. Classement Par Points Challenge France ci-dessous).

Les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmettre au secrétariat de course (pendant l'épreuve) afin d'apparaître sur le classement et ainsi pouvoir bénéficier des points bonus relatifs à la participation aux trois manches du Challenge France. Le pilote se verra alors attribuer un point de participation pour l'épreuve concernée.

Il n'y a pas de repêchages à l'issue des épreuves du Challenge France pour pouvoir participer au Challenge National/Championnats de France ou au TFBMX.

Un classement des clubs est réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 5 premiers clubs de chaque zone sont qualifiés pour définir :

- Sur le TFBMX : le meilleur club formateur,
- Sur le Challenge National / Championnats de France : le meilleur club de France.

Les pilotes nationaux ne sont pas autorisés à participer au Challenge France, sauf en Cruiser si ces derniers jouent leur qualification pour le Challenge Européen et/ou le Challenge Mondial.

Sur les épreuves du Challenge France, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire pour la première manche (en répartissant de préférence les favoris en tête de série des races) puis selon le CPP Challenge France à partir de la deuxième manche.

2.2.2. Les Indoors

Les Indoors sont des épreuves se déroulant en intérieur sur une piste de BMX temporaire et construite spécialement pour l'évènement.

Pour la saison 2019 trois épreuves Indoor se dérouleront :

- Les 12 et 13 janvier à Tours (CEVL)
- Les 23 et 24 février à Caen (NORM)
- Les 07 et 08 décembre à Saint Etienne (AURA)

La participation aux Indoors concerne tous les pilotes présents sur la LRP 2019 (voir tableau des catégories concernées) et par définition, ayant plus d'une année de licence.

Pour les épreuves Indoor entrant dans le CPP (cf art 5.1), seuls les Pupilles et Benjamins licenciés dans la zone Interrégion où se déroule l'épreuve et faisant partie de la LRP 2019 sont autorisés à participer.

Les épreuves Indoor sont inscrites au calendrier UCI. Par conséquent, c'est la réglementation UCI qui s'applique sur ces épreuves (ex : pédales automatiques à partir de 13 ans, pas de maillots avec zip intégrale, pas de numéro dans le dos des maillots sauf si numéro permanent, etc...)

Sur les épreuves Indoor, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire pour l'Indoor de Tours (en répartissant les favoris en tête de série des races) puis suivant le CPP 2019 national pour l'Indoor de Caen et de St Etienne.

2.2.3. La Coupe de France

La Coupe de France est une série de 5 épreuves ouvertes aux pilotes ayant plus d'une année de licence.

Elle concerne toutes les catégories de pilotes dits « nationaux » (voir tableau des catégories concernées).

Lors d'une épreuve de la Coupe de France, les pilotes des catégories Challenge et Championnat peuvent participer suivant les dispositions suivantes :

- **Challenge** : Les pilotes des catégories Challenge disputeront 2 manches (une le samedi et une le dimanche) à l'occasion de chaque épreuve de la Coupe de France sauf à St Quentin en Yvelines où les pilotes rouleront sur 3 jours (samedi, dimanche et lundi). La Coupe de France pour ces catégories se déroulera donc sur 10 épreuves, toutes les manches comptant pour le classement général.
- **Championnat** : Les pilotes des catégories Elite Femme, Elite Homme, Junior Homme et Junior Femme disputeront 2 manches (une le samedi après-midi et une le dimanche après-midi) à l'occasion de chaque épreuve de la Coupe de France sauf à St Quentin en Yvelines où il n'y aura qu'une manche le lundi 10 juin. **Cette dernière sera exceptionnellement inscrite au calendrier UCI (C1)**. La Coupe de France pour ces catégories se déroulera donc sur 9 épreuves, toutes les manches comptant pour le classement général.

La Coupe de France de BMX est support au Championnat de France des Divisions Nationales de BMX.

Les pilotes « nationaux » sont automatiquement qualifiés en 20 pouces et 24 pouces pour le Challenge National/Championnats de France si et seulement s'ils participent à leur championnat régional respectif.

Les pilotes « nationaux » souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale et dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France.

Le classement général de la Coupe de France BMX 2019, servira dans les catégories Championnat à déterminer les listes des pilotes sélectionnés pour le Championnat de France de Time Trial (cf. article 2.2.5)

La liste des pilotes nationaux est consultable auprès de votre correspondant régional ou sur le site Internet de la FFC via le lien suivant :

<http://www.ffc.fr/reglements-2/>

Sur les épreuves de la Coupe de France, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire pour la première manche (en répartissant de préférence les favoris en tête de série des races) puis suivant le classement général de la Coupe de France pour les manches suivantes.

2.2.4. Le Trophée de France de BMX

Cette épreuve se déroulera les 22 et 23 juin 2019 à Mours St Eusèbe (AURA).

Le Trophée de France BMX est une compétition nationale ouverte aux pilotes appartenant aux catégories 8 ans et moins, pupilles, benjamins et minimes qui auront, au préalable, été sélectionnés à l'issue des résultats du Challenge France ainsi qu'aux pilotes nationaux ayant participé à leur Championnat Régional.

Le TFBMX fera l'objet de 9 classements individuels pour les catégories 8 ans et moins, Pupille, Benjamin, Minime (filles et garçons) et Cruiser Minime (mixte).

Un classement par Comité sera réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque comité.

Le TFBMX servira également de support au classement des clubs afin de déterminer le meilleur club formateur 2019.

Sur le Trophée de France de BMX, les feuilles de race seront montées suivant le CPP national pour les pilotes nationaux puis suivant le CPP Challenge France pour les autres pilotes.

2.2.5. Le Challenge National / Les Championnats de France

Cette épreuve se déroulera les 05, 06 et 07 juillet 2019 à Calais (HAFR)

a) Le Challenge National

Le Challenge National est ouvert à tous les pilotes Challenge âgés de 17 ans et plus et qualifiés suite au Challenge France ainsi qu'aux pilotes nationaux ayant participé à leur Championnat Régional.

Sur le Challenge National, les feuilles de race seront montées suivant le CPP national pour les pilotes nationaux puis suivant le CPP Challenge France pour les autres pilotes.

b) Les Championnats de France

Les Championnats de France sont ouverts à tous les pilotes des catégories Elite (Homme/Femmes), Juniors (Hommes/Femmes) et Cadets Nationaux (Garçons/Filles) ainsi qu'aux pilotes Cadets (Garçons/Filles) sélectionnés suite au Challenge France.

Un titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs de la Race en 20 pouces pour ces catégories ainsi qu'en 24 pouces pour les Cadets et Juniors.

Les pilotes des catégories Championnat Elite et Junior (Hommes et Femmes) utiliseront la butte à 8 mètres le cas échéant.

Un titre de Champion de France du Time Trial est décerné dans les catégories Elite et Junior (Homme et Femme). La participation au Time Trial est seulement permise aux pilotes remplissant les conditions ci-après :

- Elite Homme : 32 premiers pilotes de la Coupe de France 2019 (puis superfinale à 16),
- Elite Femme : 16 premières pilotes de la Coupe de France 2019 (puis superfinale à 8),
- Junior Homme : 16 premiers pilotes de la Coupe de France 2019 (puis superfinale à 8),
- Junior Femme : 8 premiers pilotes de la Coupe de France 2019 (puis superfinale à 5).

En cas de blessure il n'y aura pas de remplacement. La DTN pourra attribuer des dérogations de participation au Time Trial, uniquement aux pilotes présents sur les listes nationales de haut niveau.

Conformément à la réglementation fédérale, les vainqueurs des Championnats de France de l'année précédente qui évoluent toujours dans la catégorie du titre décerné ont l'obligation de porter le maillot tricolore sur toutes les épreuves nationales mais également internationales (sauf lors du Championnat de France de l'année suivante où le titre est remis en jeu.) Le maillot devra impérativement répondre aux exigences de la réglementation fédérale et plus particulièrement des articles 10.3.069 et 10.3.070. Il est rappelé que chaque maquette de maillot doit être soumise à validation de la FFC avant sa réalisation.

Sur les Championnats de France, les feuilles de race seront montées suivant les temps du Time Trial puis suivant le classement de la Coupe de France. Pour les Cadets, les feuilles de race seront montées suivant le CPP national pour les pilotes nationaux puis suivant le CPP Challenge France pour les autres pilotes.

Le Challenge National / Championnats de France servira également de support au classement des clubs afin de déterminer le meilleur club de France 2019.

3. LES EPREUVES INTERNATIONALES

3.1. LE CALENDRIER

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Comité</i>	<i>Epreuve</i>
30 et 31 mars	Verone	Italie	Coupe d'Europe
19, 20 et 21 avril	Zolder	Belgique	Coupe d'Europe
04 et 05 mai	Rade	Norvège	Coupe d'Europe
25 et 26 mai	Sarrians	France	Coupe d'Europe
09 et 10 août	Valmiera	Lettonie	Champ d'Europe
31 août et 01 septembre	Peer	Belgique	Coupe d'Europe
27 et 28 mars	Manchester	Angleterre	Supercross UCI
11 et 12 mai	Papendal	Pays-Bas	Supercross UCI
08 et 09 juin	St Quentin en Yvelines	France	Supercross UCI
14 et 15 septembre	Rock Hill	Etats-Unis	Supercross UCI
28 et 29 septembre	Santiago Del Estero	Argentine	Supercross UCI
23 au 28 juillet	Zolder	Belgique	Champ du Monde

3.2. LES EPREUVES

Les épreuves du calendrier international se décomposent en 4 types d'épreuves distincts :

- La Coupe d'Europe
- Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe
- La Coupe du Monde Supercross
- Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde

3.2.1. La Coupe d'Europe

Les courses internationales organisées sous l'égide de l'UEC sont les Coupes d'Europe. Elles sont au nombre de 5 en 2019 et se déroulent sur deux jours (sauf Zolder sur trois jours). Conformément à la législation norvégienne l'accès à la Coupe d'Europe qui se déroulera à Rade ne sera possible qu'à partir de 15 ans.

a) Le niveau « Championnat » :

Ce niveau concerne exclusivement les catégories internationales suivantes :

- Women Junior
- Men Junior
- Women Elite
- Men Elite
-

Pour ces catégories, la Coupe d'Europe peut être classée suivant deux niveaux au calendrier UCI :

- classe UCI « HC » (Hors Classe)
- classe UCI « C1 » (Classe 1)

b) Le niveau « Challenge » :

Participation en 20 pouces

Pour toutes les épreuves de la Coupe d'Europe se déroulant à l'étranger un pilote doit faire partie des pilotes nationaux ou Championnat pour pouvoir prétendre participer en 20 pouces.

Pour l'épreuve de la Coupe d'Europe se déroulant en France, un pilote doit faire partie de la liste de référence des pilotes 2019 (LRP) pour pouvoir prétendre participer en 20 pouces.

Participation en 24 pouces

Pour toutes les épreuves de la Coupe d'Europe, un pilote doit faire partie de la liste de référence des pilotes 2019 (LRP) pour pouvoir prétendre participer en 24 pouces (Cruiser).

Dans le cadre des manches de la Coupe d'Europe, les organisateurs des différentes épreuves organiseront des courses réservées aux catégories Challenge dans les catégories suivantes :

- Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15/16.
- Men 17/24, 25 +.
- Girls 9, 10, 11/12, 13/14, 15/16.
- Women 17 +.
- Cruisers Men 17/29, 30/39, 40/44 and 45 +.
- Cruiser Women 17+.

Pour ces catégories, chaque évènement comprend 2 courses, une le samedi et une le dimanche.

Dans le cas où une catégorie comprendrait plus de 256 pilotes engagés, seules deux manches qualificatives seront effectuées.

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

3.2.2. Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe

a) Le Challenge Européen

Le Challenge Européen BMX se déroulera du 11 au 14 juillet 2019 à Valmiera (LAT)

Cette épreuve accueillera les pilotes français dans les catégories suivantes :

- Girls 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Women 17/24 et 25 +.
- Men 17/24, 25/29, 30/34 et 35 +.
- Master.
- Cruiser Women 16 -, 17/29, 30/39, 40 +.
- Cruiser Men 13/14, 15/16, 17/24, 25/29, 30/34, 35/39, 40/44, 45/49 et 50 +.

La FFC dresse chaque année la liste des pilotes sélectionnés (16 par catégories) pour disputer cette épreuve à l'issue du classement par points (CPP).

Les conditions de qualifications sont définies dans les articles 5.2 et 5.4 de la présente note.

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

b) Les Championnats d'Europe

Les Championnats d'Europe de BMX se dérouleront les 13 et 14 juillet à Valmiera (LAT)

Les titres de « Champion d'Europe de BMX » ne sont attribués qu'aux catégories 20 pouces.

Il y aura donc un titre attribué dans chaque catégorie suivante :

- Women Junior
- Men Junior
- Women Elite
- Men Elite.

Chaque pays peut engager jusqu'à 16 pilotes maximum dans chacune des catégories Championnat. A ce titre, c'est la Direction Technique Nationale qui procédera aux sélections des 16 pilotes dans chacune des catégories.

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

3.2.3. La Coupe du Monde Supercross UCI

La Coupe du Monde Supercross UCI est une épreuve réservée aux pilotes des catégories Championnat à l'international. Les catégories Junior et Elite sont regroupées pour ne former qu'une seule catégorie Elite avec :

- Women Elite (dont les Women Junior),
- Men Elite (dont les Men Junior).

3.2.4. Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde

a) Le Challenge Mondial

Le Challenge Mondial BMX se déroulera du 23 au 26 juillet 2019 à Zolder (BEL).

Cette épreuve accueillera les pilotes français dans les catégories suivantes :

- Girls 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Women 17/24 et 25 +.
- Men 17/24, 25/29, 30/34 et 35 +.
- Master.
- Cruiser Boys 13/14 et 15/16.
- Cruiser Women 16 -, 17/29, 30/39, 40 +.
- Cruiser Men 17/24, 25/29, 30/34, 35/39, 40/44, 45/49 et 50 +.

La FFC dresse chaque année la liste des pilotes sélectionnés (16 par catégories) pour disputer cette épreuve à l'issue du classement par points (CPP).

Les conditions de qualifications sont définies dans les articles 5.2 et 5.5 de la présente note.

b) Les Championnats du Monde

Les Championnats du Monde de BMX se dérouleront les 27 et 28 juillet 2019 à Zolder (BEL). Les titres de Champion du Monde sont décernés pour les catégories Championnat dans la course Race 20 pouces.

Pour les pilotes, il est nécessaire d'être qualifiés d'office ou sélectionnés par la Direction Technique Nationale pour participer.

Les conditions de qualifications sont définies dans l'article 5.5 de la présente note.

4. CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES

4.1. CATEGORIES INTERNATIONALES

Annexe 2 : Catégories internationales

4.2. CATEGORIES NATIONALES

Annexe 3 : Catégories nationales

Annexe 4 : Types de Licences BMX 2019

Il est important de noter qu'un pilote en possession d'une licence « Pass'Cyclisme » peut uniquement participer aux épreuves BMX départementales et régionales. Par ailleurs cette licence ne lui permet pas de participer au Challenge France, même si cette épreuve se déroule sur le territoire de son propre comité régional.

Au cas où ce pilote désirerait participer au Challenge France et aux autres courses nationales et internationales il devra contracter une licence correspondante à sa catégorie et s'acquitter de la différence de tarification.

4.2.1. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS

A noter que la catégorie Préllicence n'existe pas au niveau national. Cependant, elle peut exister au niveau régional.

Les pilotes de nationalité française et âgés de 8 ans et moins (nés en 2011 et après) ne peuvent pas participer aux épreuves Indoor, Coupes de France et Internationales.

Ils ont accès à toutes les épreuves départementales et régionales, au Championnat régional, au Challenge France, ainsi qu'au Trophée de France de BMX.

4.2.2. CHANGEMENT DE CATEGORIES

Tous les pilotes concernés par les changements de catégories en 2019, dont le statut se trouve modifié suite à leurs résultats, devront de ce fait opter pour le type de licence correspondant à cette catégorie (voir le tableau des licences en annexe 4).

4.2.3. LES MONTEES-DESCENTES

Le CPP Challenge France, détermine les montées en catégorie « nationale » pour ensuite participer aux Coupes de France pour l'année n+1.

Le CPP National détermine les montées en catégorie Elite et les descentes en catégories du Challenge France pour l'année n+1.

Le classement général de la Coupe de France détermine les montées-descentes relatives aux catégories Championnat pour l'année n+1.

Dans le cas où un pilote souhaiterait ne pas être pilote national, un courrier devra parvenir à la FFC afin de signifier ce choix. La descente du pilote au niveau « Challenge France » sera conditionné à la non-participation du TFBMX ou Challenge National / Championnats et ce, quel que soit le classement du pilote au CPP Challenge France.

Le document relatif aux quotas des montées-descentes sera diffusé suite à la CNBMX qui se déroulera début 2019.

5. LES CLASSEMENTS PAR POINTS

Deux CPP existent sur le circuit BMX :

- un CPP National,
- un CPP Challenge France.

Ces CPP permettent de déterminer des listes de sélections et les montées-descentes à l'issue de la saison, dans les conditions définies ci-après.

Annexe 5 : Modes de sélections pour la Saison 2019

5.1. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LES COURSES NATIONALES

Le CPP National sert à déterminer :

- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Européen,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Mondial,
- les montées-descentes à l'issue de la saison.
Pour les pilotes « Championnat », les montées-descentes à l'issue du classement général de la Coupe de France.

Les épreuves suivantes sont retenues pour le Classement Par Points de la saison 2019 :

- **2 Indoors** : Tours et Caen
- **5 Coupes de France** : Tréguieux, Pernes les Fontaines, Besançon, St Quentin en Yvelines, Chabeuil

Le CPP National prendra donc en compte les 7 courses ci-dessus, soit 12 résultats (1 résultat par Indoor et 2 par Coupe de France).

Les **10 meilleurs résultats** seront pris en compte (**2 jokers**) pour l'établissement du **CPP final**.

Il n'y a aucune obligation de participer à l'ensemble des compétitions.

Les sélections définitives seront effectuées par la Direction des Activités Sportives de la FFC, en collaboration avec la CNBMX à l'issue de la Coupe de France de Chabeuil.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

5.2. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LE CHALLENGE FRANCE :

Le CPP Challenge France sert à déterminer

- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Trophée de France de BMX,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge National et aux Championnats de France,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Européen pour les Pupilles, Benjamins, Cruisers,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Mondial pour les Pupilles, Benjamins, Cruisers,
- les montées à l'issue de la saison en catégorie « nationale » pour l'année n+1.

Il y a un CPP Challenge France par zone Interrégionale. Le CPP Challenge France prendra en compte les 3 manches du Challenge France de la zone Interrégion où évolue le pilote sans aucun joker.

Un bonus de point sera mis en place pour les pilotes participants aux 3 manches du Challenge France. Ce bonus est égal à 10% (arrondi au chiffre supérieur) du total des points brut du premier de la même catégorie n-1 et de la même zone.

Dans le cadre des sélections pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial pour les catégories Pupilles, Benjamins et Cruisers, le nombre de pilotes qualifiés par zone Interrégionale et par année d'âge (pour les Pupilles et Benjamins) sera le suivant :

ZONES ITR	Sélection pour 16 pilotes (si pas de pilote hors métropole)	Sélection pour 15 pilotes + 1 pilote hors métropole
Zone Nord Est	4	4
Zone Sud Est	5	4
Zone Nord Ouest	5	5
Zone Sud Ouest	2	2

Les sélections se faisant dans les catégories françaises comprenant deux années d'âges, il convient de préciser que conformément au tableau ci-dessus, seront sélectionnés pour le **Challenge Européen** :

Challenge Européen					
Saison 2019	Quotas par zone ITR	Pupille Fille	Pupille Garçon	Benjamine	Benjamin
	Cibles	30	30	30	30
Qualifiés Zone NE	24,73%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2010 +	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2010 +	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2008 +	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2008 +
		Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2009	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2009	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2007
Qualifiés Zone SE	29,19%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2010 +	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2010 +	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2008 +	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2008 +
		Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2009	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2009	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2007
Qualifiés Zone NO	30,72%	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2010 +	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2010 +	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2008 +	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2008 +
		Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2009	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2009	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2007
Qualifiés Zone SO	15,36%	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2010 +	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2010 +	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2008 +	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2008 +
		Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2009	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2009	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2007

Challenge Européen

Saison 2019	Quotas par zone ITR	Cruiser jusqu'à 25/29 inclus (13/14, 15/16, 17/24)	Cruiser 30/34	Cruiser 35/39	Cruiser 40/44	Cruiser 45/49
Cibles		15	15	15	15	15
Qualifiés Zone NE	24,73%	Les 4 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1989 et 1985	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1984 et 1980	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1979 et 1975	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1974 et 1970
Qualifiés Zone SE	29,19%	Les 4 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1989 et 1985	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1984 et 1980	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1979 et 1975	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1974 et 1970
Qualifiés Zone NO	30,72%	Les 5 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1989 et 1985	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1984 et 1980	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1979 et 1975	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1974 et 1970
Qualifiés Zone SO	15,36%	Les 2 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1989 et 1985	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1984 et 1980	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1979 et 1975	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1974 et 1970

Challenge Européen

Saison 2019	Quotas par zone ITR	Cruiser 50+	Cruiser Women 16-	Cruiser Women 17/29	Cruiser Women 30/39	Cruiser Women 40+
Cibles		15	16	15	15	15
Qualifiés Zone NE	24,73%	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1969 et avant	Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 4 premières du CPP Challenge France nées entre 2002 et 1990	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1989 et 1980	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1979 et avant
Qualifiés Zone SE	29,19%	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1969 et avant	Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 4 premières du CPP Challenge France nées entre 2002 et 1990	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1989 et 1980	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1979 et avant
Qualifiés Zone NO	30,72%	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 1969 et avant	Les 3 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 3 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 5 premières du CPP Challenge France nées entre 2002 et 1990	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 1989 et 1980	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 1979 et avant
Qualifiés Zone SO	15,36%	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 1969 et avant	La première du CPP Challenge France en Cruiser Minime + La première du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 2 premières du CPP Challenge France nées entre 2002 et 1990	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 1989 et 1980	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 1979 et avant

Dans le cas où la 16ème place réservée à un pilote hors métropole resterait libre, le 5^{ème} pilote du CPP Challenge France de la zone Sud-Est serait alors qualifié.

Les sélections se faisant dans les catégories françaises comprenant deux années d'âges, il convient de préciser que conformément au tableau ci-dessus, seront sélectionnés pour le **Challenge Mondial** :

Challenge Mondial					
Saison 2019	Quotas par zone ITR	Pupille Fille	Pupille Garçon	Benjamine	Benjamin
Cibles		30	30	30	30
Qualifiés Zone NE	24,73%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2010	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2010	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2008	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2008
		+	+	+	+
Qualifiés Zone SE	29,19%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2009	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2009	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2007
		+	+	+	+
Qualifiés Zone NO	30,72%	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2010	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2010	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2008	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2008
		+	+	+	+
Qualifiés Zone SO	15,36%	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2009	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2009	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2007
		+	+	+	+
Qualifiés Zone SO	15,36%	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2010	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2010	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2008	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2008
		+	+	+	+
Qualifiés Zone SO	15,36%	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2009	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2009	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2007
		+	+	+	+

Challenge Mondial						
Saison 2019	Quotas par zone ITR	Cruiser jusqu'à 25/29 inclus (13/14, 15/16, 17/24)	Cruiser 30/34	Cruiser 35/39	Cruiser 40/44	Cruiser 45/49
Cibles		15	15	15	15	15
Qualifiés Zone NE	24,73%	Les 4 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1989 et 1985	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1984 et 1980	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1979 et 1975	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1974 et 1970
Qualifiés Zone SE	29,19%	Les 4 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1989 et 1985	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1984 et 1980	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1979 et 1975	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1974 et 1970
Qualifiés Zone NO	30,72%	Les 5 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1989 et 1985	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1984 et 1980	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1979 et 1975	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1974 et 1970
Qualifiés Zone SO	15,36%	Les 2 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1989 et 1985	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1984 et 1980	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1979 et 1975	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1974 et 1970

Challenge Mondial

Saison 2019	Quotas par zone ITR	Cruiser 50+	Cruiser Women 16-	Cruiser Women 17/29	Cruiser Women 30/39	Cruiser Women 40+
	Cibles	15	16	15	15	15
Qualifiés Zone NE	24,73%	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1969 et avant	Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 4 premières du CPP Challenge France nées entre 2002 et 1990	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1989 et 1980	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1979 et avant
Qualifiés Zone SE	29,19%	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1969 et avant	Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 4 premières du CPP Challenge France nées entre 2002 et 1990	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1989 et 1980	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1979 et avant
Qualifiés Zone NO	30,72%	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 1969 et avant	Les 3 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 3 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 5 premières du CPP Challenge France nées entre 2002 et 1990	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 1989 et 1980	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 1979 et avant
Qualifiés Zone SO	15,36%	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 1969 et avant	Les 1 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 1 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 2 premières du CPP Challenge France nées entre 2002 et 1990	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 1989 et 1980	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 1979 et avant

Dans le cas où la 16^{ème} place réservée à un pilote hors métropole resterait libre, le 5^{ème} pilote du CPP Challenge France de la zone Sud-Est serait alors qualifié.

5.3. SPECIFICITE CHALLENGE NATIONAL ET CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les quotas de sélections par zone Interrégionale pour la saison 2019 sont les suivants :

TROPHEE DE France BMX										
Saison 2019	Quotas par zone ITR	Garçons 8 ans et -	Filles 8 ans et -	Pupille	Pupille File	Benjamin	Benjamine	Cr Minime	Minime	Minime File
	Cible	120	30	180	40	220	45	40	120	35
Qualifiés Zone NE	24,73%	30	7	45	10	54	11	10	30	9
Qualifiés Zone SE	29,19%	35	9	53	12	64	13	12	35	10
Qualifiés Zone NO	30,72%	37	9	55	12	68	14	12	37	11
Qualifiés Zone SO	15,36%	18	5	28	6	34	7	6	18	5

CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE France									
Saison 2019	Quotas par zone ITR	Cadet	Cadette	Femme 17/24	Femme 25+	Homme 17/24	Homme 25/29	Homme 30+	
	Cible	160	30	20	20	60	30	40	
Qualifiés Zone NE	24,73%	40	7	5	5	15	7	10	
Qualifiés Zone SE	29,19%	47	9	6	6	18	9	12	
Qualifiés Zone NO	30,72%	49	9	6	6	18	9	12	
Qualifiés Zone SO	15,36%	25	5	3	3	9	5	6	

CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE France

Saison 2019	Quotas par zone ITR	Cr Cadet	Cr Femme 17/29	Cr Femme 30+	Cr 17/24	Cr 25/29	Cr 30/39	Cr 40/44	Cr 45+
	Cible	50	20	20	50	20	50	40	40
Qualifiés Zone NE	24,73%	12	5	5	12	5	12	10	10
Qualifiés Zone SE	29,19%	15	6	6	15	6	15	12	12
Qualifiés Zone NO	30,72%	15	6	6	15	6	15	12	12
Qualifiés Zone SO	15,36%	8	3	3	8	3	8	6	6

Il est important de noter que les pilotes « nationaux » sont automatiquement qualifiés en 20 pouces + 24 pouces pour le Challenge National/Championnats de France ou le Trophée de France BMX, si et seulement s'ils participent à leur championnat régional respectif.

5.4. SPECIFICITES DU CHALLENGE EUROPEEN ET CHAMPIONNAT D'EUROPE

Pour le Challenge Européen, le quota de pilotes français pouvant participé est de 16 pilotes.

Pour le Challenge Européen ce sont tous les vainqueurs de l'année précédente qui sont qualifiés d'office et qui libéreront autant de places que de vainqueurs.

Si le vainqueur du Challenge Européen de l'année précédente (qui est qualifié d'office) figure parmi les 15 premiers du CPP, alors le 16^{ème} du CPP sera également qualifié.

Tous les pilotes évoluant sur les Coupes de France et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Européen, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale, dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Cruiser et non en 20 pouces.

Les pilotes Femme âgées de 17 ans et plus, seront qualifiés pour participer au Challenge Européen en 2019 (sous réserve de modification de la part de l'UEC) selon les dispositions suivantes :

- Women 17/24 :
 - 15 premières pilotes nées entre 2002 et 1995 du CPP Femme 17 et + nationale,
 - 1 pilote hors métropole
- Women 25+ :
 - 15 premières pilotes nées en 1994 et avant du CPP Femme 17 et + nationale,
 - 1 pilote hors métropole

Dans le cas où il n'y aurait pas de pilote hors métropole pour les deux catégories ci-dessus, cette dernière sera remplacée par la 16^{ème} du CPP Femme 17 et + nationale.

Les pilotes Homme âgés de 30 ans et plus, seront qualifiés pour participer au Challenge Européen en 2019 (sous réserve de modification de la part de l'UEC) selon les dispositions suivantes :

- Master :
 - 5 premiers pilotes du CPP National Homme 30 et + nationaux,
 - 1 pilote hors métropole
- Men 30/34 :
 - 15 premiers pilotes nés entre 1989 et 1985 du CPP Homme 30 et + national (**hors pilotes déjà qualifiés en Master**)
 - 1 pilote hors métropole
- Men 35+ :
 - 15 premiers pilotes nés en 1984 et avant du CPP Homme 30 et + national (**hors pilotes déjà qualifiés en Master**)
 - 1 pilote hors métropole

Dans le cas où il n'y aurait pas de pilote hors métropole pour la catégorie Men 30/34 ou Men 35+, ce dernier sera remplacé par le 16^{ème} du CPP Homme 30 et + national de la tranche d'âge correspondante.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

5.5. SPECIFICITES DU CHALLENGE MONDIAL ET CHAMPIONNATS DU MONDE

Pour le Challenge Mondial, le quota de pilotes français pouvant participé est de 16 pilotes.

Pour le Challenge Mondial, ce sont tous les finalistes de l'année précédente qui sont qualifiés d'office et qui libéreront autant de places que de finalistes.

Tous les pilotes évoluant sur les Coupes de France et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Mondial, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Cruiser et non en 20 pouces.

La participation aux Championnats du Monde 2019 n'est possible que pour les pilotes Women/Men Juniors et Women/Men Elite remplissant les conditions d'accès fixées à l'annexe 6.
[Annexe 6 : Qualification pour les Championnats du Monde BMX](#)

Les pilotes Femme âgées de 17 ans et plus, seront qualifiés pour participer au Challenge Mondial en 2019 (sous réserve de modification de la part de l'UCI) selon les dispositions suivantes :

- Women 17/24 :
 - 15 premières pilotes nées entre 2002 et 1995 du CPP Femme 17 et + nationale,
 - 1 pilote hors métropole
- Women 25+ :
 - 15 premières pilotes nées en 1994 et avant du CPP Femme 17 et + nationale,
 - 1 pilote hors métropole

Dans le cas où il n'y aurait pas de pilote hors métropole pour les deux catégories ci-dessus, cette dernière sera remplacée par la 16^{ème} Femme 17 et + nationale du CPP.

Les pilotes Homme âgés de 30 ans et plus, seront qualifiés pour participer au Challenge Mondial en 2019 (sous réserve de modification de la part de l'UCI) selon les dispositions suivantes :

- Master :
 - 5 premiers pilotes du CPP National Homme 30 et + nationaux,
 - 1 pilote hors métropole
- Men 30/34 :
 - 15 premiers pilotes nés entre 1989 et 1985 du CPP Homme 30 et + national (**hors pilotes déjà qualifiés en Master**)
 - 1 pilote hors métropole
- Men 35+ :
 - 15 premiers pilotes nés en 1984 et avant du CPP Homme 30 et + national (**hors pilotes déjà qualifiés en Master**)
 - 1 pilote hors métropole

Dans le cas où il n'y aurait pas de pilote hors métropole pour la catégorie Men 30/34 ou Men 35+, ce dernier sera remplacé par le 16^{ème} du CPP Homme 30 et + national de la tranche d'âge correspondante.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

5.6. REMARQUES GENERALES

En cas d'égalité à l'issue du CPP National ou du CPP Challenge France, les pilotes seront départagés pour les sélections au **Challenge Européen** et au **Challenge Mondial** de la façon suivante : c'est le nombre total initial (avant correction de joker ou de bonus) de points obtenus lors de la saison qui permettra de départager les ex-æquo. Si une égalité persiste, c'est le nombre de points obtenus lors de la dernière course qui sera retenu puis le résultat obtenu dans la phase de qualification précédente lors de cette dernière course etc...

Pour les sélections au TFBMX ou au Challenge National, ainsi que pour les montées-descentes, tous les pilotes ex-aequo à la limite du quota établi dans la présente note seront sélectionnés. En revanche aucun repêchage ne sera fait pour participer à ces épreuves.

Aucun pilote blessé ne pourra prendre le départ d'une épreuve. Les pilotes blessés aux essais ne pourront pas prendre part au classement par points et seront considérés comme absents. Les pilotes blessés en manches ne pourront pas prétendre à la suite de la compétition. Cependant, les pilotes ne seront pas supprimés du classement et les éventuels points marqués à l'issue des manches qualificatives leur resteront acquis.

Dans le cadre du Challenge France et corolairement aux points bonus, les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmettre au secrétariat de course (pendant l'épreuve) afin d'apparaître sur le classement et ainsi pouvoir bénéficier des points bonus. Le pilote se verra alors attribuer un point de participation pour l'épreuve concernée.

Le trait rouge pouvant figurer sur le Classement Par Point, et délimitant les sélectionnés des non sélectionnés, est donné à titre indicatif et ne doit en aucun cas être considéré comme facteur de sélection définitive.

6. LA LISTE DE REFERENCE DES PILOTES (LRP)

La Liste de Référence des Pilotes (LRP), détermine :

- Les pilotes autorisés à participer aux Indoors,
- Les pilotes autorisés à participer aux Coupes de France (uniquement pour les pilotes dont la « catégorie FRA » possède la mention « national(e) »),
- Les pourcentages de pilotes par zone Interrégionale pour déterminer les quotas de l'année n+1.

La LRP est établie suivant les résultats de l'année n-1. Font partie de la LRP 2019 :

- Les pilotes ayant participé au TFBMX 2018,
- Les pilotes ayant participé au Challenge National / Championnat de France 2018,
- Les pilotes nationaux et des catégories Championnat (Elite Homme, Elite Femme, Junior Homme, Junior Femme) au titre de la saison 2019.

Les wild-cards sont uniquement accordées aux pilotes qualifiés pour le Challenge National/Championnats de France de l'année n-1 ou pour le TFBMX de l'année n-1 et n'ayant pas pu y participer pour raison médicale (certificat médical à l'appui obligatoire).

Dans le cas où l'établissement du certificat médical serait avéré comme faux, la FFC mettra immédiatement en place une procédure disciplinaire à l'encontre du pilote concerné.

Les demandes de wild-cards respectant les critères ci-dessus ne seront prises en compte que jusqu'au 30 novembre 2018 pour la saison 2019 et jusqu'au 30 novembre 2019 pour la saison 2020.

Les pilotes figurant sur la liste en 20 pouces en 2019 ont la possibilité de rouler en cruiser. En revanche, l'inverse n'est pas possible.

La LRP sert à déterminer les pourcentages de pilotes par zone Interrégionale afin de déterminer les quotas de sélectionnés de l'année n+1. La base de calcul est établie suivant les deux critères suivants : 50% de la répartition Interrégionale via la LRP n-1 (critère de niveau sportif) et 50% de la participation moyenne des pilotes sur chaque zone Interrégionale (critère de participation aux compétitions).

$$Q \% = 0,50 \times \frac{\text{Nb pilotes IR LRP (n-1)} \times 100}{\text{Nb pilotes total LRP (n-1)}} + 0,50 \times \frac{\text{Nb pilotes 3 ChF (n-1)} \times 100}{\text{Nb pilotes total 3 ChF NO, NE, SO, SE (n-1)}}$$

La LRP est consultable auprès de votre correspondant régional ou sur le site Internet de la FFC via le lien suivant :

<http://www.fcc.fr/reglements-2/>

7. EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE

7.1. PREAMBULE :

Conformément à la réglementation UCI en vigueur, les pilotes qui participent aux épreuves inscrites au calendrier UCI (dont font parties les Indoors, les Coupes d'Europe etc...) ne doivent pas porter de numéro dans le dos de leur maillot.

Seuls les pilotes ayant un numéro permanent UCI peuvent faire apparaître leur numéro dans le dos de leur maillot.

Attention, depuis le 1^{er} Janvier 2015, la réglementation FFC applique également cette disposition.

Depuis le 1^{er} Janvier 2014, l'UCI a également interdit les fermetures éclair intégrales sur les maillots BMX lors des épreuves du calendrier UCI.

7.2. COUPES D'EUROPE, CHALLENGE EUROPEEN & CHAMPIONNATS D'EUROPE

A l'occasion des Coupes d'Europe et du Challenge Européen, les pilotes Challenge sont obligatoirement tenus de porter soit un écusson « France » sur chaque épaule soit le maillot national pour toutes les catégories.

Pour les Championnats d'Europe de BMX, les pilotes des catégories Championnat sont obligatoirement tenus de porter le maillot national.

A l'occasion de la Coupe d'Europe, les pilotes des catégories Championnat sont obligatoirement tenus de porter soit un écusson « France » sur chaque épaule soit le maillot national.

Les pilotes des catégories Championnat ayant un numéro permanent UCI, peuvent faire figurer leur numéro sur le maillot national suivant les dispositions du règlement UCI.

7.3. CHALLENGE MONDIAL & CHAMPIONNATS DU MONDE

Dans le cadre du Challenge Mondial, le port du maillot national « Challenge » de l'année en cours est obligatoire pour toutes les catégories.

Dans le cadre des Championnats du Monde, le port du maillot national « Equipe de France » est obligatoire pour toutes les catégories.

Les pilotes des catégories Championnat ayant un numéro permanent UCI, peuvent faire figurer leur numéro sur le maillot national suivant les dispositions du règlement UCI.

8. NUMEROTATION DES PILOTES

8.1. TOUTES CATEGORIES (SAUF ELITES ET JUNIORS)

Les numéros de plaque des pilotes figurent sur la licence. Les numéros sont attribués définitivement tant que le pilote reste licencié.

Le numéro cruiser est le même qu'en catégorie 20 pouces (plaque rouge et numéros blancs).

8.2. CATEGORIES ELITES ET JUNIORS

Les pilotes de la catégorie Elite Homme et Elite Femme ont un numéro de plaque FFC correspondant au classement de la Coupe de France de l'année précédente à partir du numéro 200. Ce numéro est uniquement valable pour les compétitions en France et il ne s'agit pas d'un numéro permanent UCI.

Les pilotes Junior Homme et Junior Femme ont un numéro de plaque FFC correspondant au classement de la Coupe de France de l'année précédente à partir du numéro 600. Ce numéro est uniquement valable pour les compétitions en France.

Les pilotes Elite Homme et Femme ayant un numéro permanent attribué par l'UCI peuvent porter ce numéro sur toutes les courses auxquels ils participent.

Pour les catégories Cruiser, les pilotes doivent utiliser la même plaque et le même numéro qu'en 20 pouces.

Pour tous les pilotes ayant participé au CPP de l'année précédente et accédant à la catégorie supérieure (Elite), la numérotation se fera à la suite du dernier numéro déjà existant de la catégorie.

Les numéros des pilotes des catégories Championnat 2019 sont disponibles sur la LRP 2019 (cf. art.6)

Dans le cadre de toutes les courses nationales et internationales, une plaque latérale avec les numéros sur les 2 faces extérieures devra être fixée sur le cadre du vélo juste derrière la colonne de direction. Elle portera les mêmes numéros que la plaque frontale et devra respecter les spécifications définies par la réglementation en vigueur.

Les numéros collés sur la cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

Attention à la gaine de câble de frein, elle ne doit pas gêner la lecture de la plaque latérale, sous peine de disqualification du pilote.

8.3. AU NIVEAU INTERNATIONAL

Pour les Coupes d'Europe, se déroulant en France ou à l'étranger, les pilotes Challenge participants porteront un numéro en relation avec leurs places obtenues au Challenge européen ou mondial dans les catégories 20 et 24 pouces. Ces numéros sont édités par la commission BMX de l'UEC.

Les autres (pilotes Championnat) porteront également un numéro attribué par l'UEC valable pour toute la saison 2019.

Ils prendront connaissance de ce numéro lors de la première épreuve internationale à laquelle ils participeront.

9. DEROGATIONS

Il n'y a plus de système de demande de dérogation pour accès ou maintien au niveau national ou supérieur.

10. ENGAGEMENTS EN LIGNE

Pour la saison 2019, tous les engagements pour les compétitions nationales (hors Challenge France) et internationales se feront par le système d'engagements en ligne sur le site internet de la FFC.

Engagements en ligne

↓ Epreuves / Inscriptions par →	<i>DN</i>	<i>Clubs</i>	<i>Comités Régionaux</i>
<i>Indoor</i>	OUI	OUI	NON
<i>Coupe de France</i>	OUI	OUI	NON
<i>Trophée de France BMX</i>	NON	NON	OUI
<i>Challenge National</i>	NON	NON	OUI
<i>Championnats de France</i>	OUI	NON	OUI
<i>Coupe d'Europe (Challenge/Championnat)</i>	OUI	OUI	NON
<i>Challenge/Championnats Européen</i>	OUI	OUI	NON
<i>Coupe du Monde</i>	OUI	OUI	NON
<i>Challenge/Championnats Mondial</i>	OUI	OUI	NON

Attention ! Tout engagement non réglé par CB via le site internet et le système d'engagement en ligne ne sera pas pris en compte. Le cas échéant, les pilotes concernés devront se réinscrire avec pénalité.

Pour les épreuves du calendrier national, les remboursements d'engagements ne seront possibles que jusqu'à la date limite d'engagement. Passé cette date, aucun remboursement ne sera possible.

11. SECURITE DES PILOTES

11.1. CASQUE INTEGRAL :

Le port du casque intégral obligatoire, concerne toutes les catégories de pilotes aussi bien à l'entraînement qu'en compétition.

11.2. PEDALES AUTOMATIQUES :

Depuis 2015, elles sont autorisées en France en compétition sous le règlement FFC pour toutes les catégories de pilotes de 13 ans et plus (nés en 2006 et avant).

Au niveau des épreuves régies par l'UEC, les pédales à blocage automatiques sont autorisées pour les pilotes nés en 2006 et avant.

Conformément au règlement UCI en vigueur au 01 janvier 2019, les pédales automatiques sont autorisées pour toutes les catégories de pilotes de 13 ans et plus (nés en 2006 et avant).

Elles sont donc autorisées dans toutes les compétitions FFC, UEC et UCI dans les catégories 20 et 24 pouces **à partir de 13 ans.**

ANNEXE 1 - LES EPREUVES NATIONALES DE BMX 2019



Epreuves	Ou ?	Pour Qui ?			Quelle finalité ?	Quand ?
<u>Indoors</u>	Tours Caen St Etienne	Pupilles* Benjamins* Minimes Cadets Femme 17 + Homme 17/24	Homme 25/29 Homme 30+ Cruiser 30/39 et 40+ Elite et Junior <i>* uniquement de la zone ITR pour Tours et Caen</i>	Pilotes faisant parties de la LRP 2019	Qualificatif pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial* (CPP National) <i>* sauf St Etienne</i>	12 et 13 janvier 23 et 24 février 07 et 08 Décembre
<u>Challenge France</u>	3 manches par Zone Interrégions	8 ans et moins Pupilles Benjamins Minimes Cadets	Femme 17/24 Femme 25+ Homme 17/24 Homme 25/29 Homme 30+ Cruisers	Pilotes issus des Comités Régionaux sans quotas ou quotas fixés par les Comités Régionaux	Pour les 15 ans et plus : qualificatif pour le Challenge National/Championnats de France. Pour les 14 ans et moins : qualificatif pour le TFBMX. Pour les Pupilles, Benjamins et les Cruisers qualificatif pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial (CPP Challenge France)	06 et 07 avril 11 et 12 mai 01 et 02 juin
<u>Coupe de France BMX</u>	10 manches sur le territoire National (2 par week end)	Minimes* Cadets* Femme 17 +* Homme 17/24* <i>*catégories dites "nationales"</i>	Homme 25/29* Homme 30+* Elite Homme Elite Femme Junior Homme Junior Femme	Pilotes faisant parties de la liste des pilotes nationaux	Qualificatif pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial (CPP National)	23 et 24 mars 13 et 14 avril 18 et 19 mai 08, 09 et 10 juin 15 et 16 juin

ANNEXE 1 - LES EPREUVES NATIONALES DE BMX 2019



Epreuves	Où ?	Pour Qui ?		Quelle finalité ?	Quand ?	
<u>TFBMX</u>	Mours St Eusèbe	8 ans et moins Pupilles Benjamins Minimes	Cruiser Minime	Pilotes sélectionnés à l'issue du Challenge France et pilotes "nationaux"	La participation permet d'être sur la LRP l'année suivante	22 et 23 juin
<u>Challenge National</u>	Calais	Femme 17/24 Femme 25+ Homme 17/24 Homme 25/29 Homme 30+ Cruiser Femme 17/29	Cruiser Femme 30+ Cruiser 17/24 Cruiser 25/29 Cruiser 30/39 Cruiser 40/44 Cruiser 45+	Pilotes sélectionnés à l'issue du Challenge France et pilotes "nationaux"	La participation permet d'être sur la LRP l'année suivante	05, 06 et 07 juillet
<u>Championnats de France</u>	Calais	Cadette Cadet Junior Femme Junior Garçon Elite Femme Elite Homme	Cruiser Cadet Cruiser Junior	Pilotes sélectionnés à l'issue du Challenge France* et pilotes "nationaux" <i>* pour les Cadets</i>	Titres de Champion de France délivrés. La participation permet d'être sur la LRP l'année suivante	05, 06 et 07 juillet

Catégories masculines Challenge 20"

ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2010	Boy 9	Boy 9	Boy 9
2009	Boy 10	Boy 10	Boy 10
2008	Boy 11	Boy 11	Boy 11
2007	Boy 12	Boy 12	Boy 12
2006	Boy 13	Boy 13	Boy 13
2005	Boy 14	Boy 14	Boy 14
2004	Boy 15/16	Boy 15	Boy 15
2003	Boy 15/16	Boy 16	Boy 16
1995/2002	Men 17/24	Men 17/24	Men 17/24
1990/1994	Men 25 +	Men 25/29	Men 25/29
1985/1989	Men 25 +	Men 30/34	Men 30/34
1984 et avant	Men 25 +	Men 35 +	Men 35 +

Catégories féminines Challenge 20"

ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2010	Girl 9	Girl 9	Girl 9
2009	Girl 10	Girl 10	Girl 10
2008	Girl 11/12	Girl 11	Girl 11
2007	Girl 11/12	Girl 12	Girl 12
2006	Girl 13/14	Girl 13	Girl 13
2005	Girl 13/14	Girl 14	Girl 14
2004	Girl 15/16	Girl 15	Girl 15
2003	Girl 15/16	Girl 16	Girl 16
2002/1995	Women 17 +	Women 17/24	Women 17/24
1994 et avant	Women 17 +	Women 25+	Women 25+

Catégories masculines Challenge 24"

ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2005/2006		Cruiser 13/14	Cruiser 13/14
2003/2004		Cruiser 15/16	Cruiser 15/16
1995/2002	Cruiser 17/29	Cruiser 17/24	Cruiser 17/24
1988/1994	Cruiser 17/29	Cruiser 25/29	Cruiser 25/29
1985/1989	Cruiser 30/39	Cruiser 30/34	Cruiser 30/34
1980/1984	Cruiser 30/39	Cruiser 35/39	Cruiser 35/39
1975/1979	Cruiser 40/44	Cruiser 40/44	Cruiser 40/44
1970/1974	Cruiser 45 +	Cruiser 45/49	Cruiser 45/49
1969 et avant	Cruiser 45 +	Cruiser 50 +	Cruiser 50 +

Catégories féminines Challenge 24"

ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2003 et après		Cruiser 16 and under	Cruiser 16 and under
1990/2002	Cruiser 17 +	Cruiser 17/29	Cruiser 17/29
1980/1989	Cruiser 17 +	Cruiser 30/39	Cruiser 30/39
1979 et avant	Cruiser 17 +	Cruiser 40 +	Cruiser 40 +

Catégories masculines Championnat 20"

ANNEE	Coupe d'Europe	Championnats d'Europe	Championnats du Monde
2001/2002	Men Junior	Men Junior	Men Junior
2000 et avant	Men Elite	Men Elite	Men Elite

Catégories féminines Championnat 20"

ANNEE	Coupe d'Europe	Championnats d'Europe	Championnats du Monde
2001/2002	Women Junior	Women Junior	Women Junior
2000 et avant	Women Elite	Women Elite	Women Elite

ANNEE	Catégories 20 pouces	Indoor	Challenge France	Coupe de France	Challenge National	Chpt de France	TF BMX
2011 et après	8 ans et moins Fille		X				X
2010/2009	Pupille Fille	X ***	X				X
2008/2007	Benjamin Fille	X ***	X				X
2006/2005	Minime Fille	X *	X	X ****			X
2004/2003	Cadet Fille	X *	X	X ****		X	
2002 et avant	Femme 17 +	X *		X ****			
2002/1995	Femme 17/24		X		X		
1994 et avant	Femme 25 +		X		X		
2011 et après	8 ans et moins Garçon		X				X
2010/2009	Pupille	X ***	X				X
2008/2007	Benjamin	X ***	X				X
2006/2005	Minime	X *	X	X ****			X
2004/2003	Cadet	X *	X	X ****		X	
2002/1995	Homme 17/24	X *	X	X ****	X		
1994/1990	Homme 25/29	X *	X	X ****	X		
1989 et avant	Homme 30 +	X *	X	X ****	X		
2002/2001	Junior Femme	X		X		X	
2002/2001	Junior Homme	X		X		X	
2000 et avant	Elite Homme	X		X		X	
2000 et avant	Elite Femme	X		X		X	

ANNEE	Catégories 24 pouces	Indoor	Challenge France	Coupe de France	Challenge National	Chpt de France	TF BMX
2006/2005	Minime Cruiser		X				X
2004/2003	Cadet Cruiser		X			X	
2002/2001	Junior Cruiser					X	
2002 /1990	Cruiser Femme 17/29		X		X		
1989 et avant	Cruiser Femme 30+		X		X		
2002/1995	Cruiser Homme 17/24		X		X		
1994/1990	Cruiser Homme 25/29		X		X		
1989/1980	Cruiser Homme 30/39	X *	X		X		
1979 et avant	Cruiser Homme 40 +	X *					
1979/1975	Cruiser Homme 40/44		X		X		
1974 et avant	Cruiser Homme 45 +		X		X		

X *
X **
X ***
X****

Indoors ouverts uniquement aux pilotes de la LRP

Voir réglementation particulière de participation aux Championnats de France

Uniquement Pupilles Benjamins de la LRP et de la zone ITR où se déroule l'épreuve si l'Indoor compte pour le CPP

Uniquement les pilotes "nationaux"

CHALLENGE		TYPE DE LICENCE	TARIF
	DRAISIENNE / BABY VELO	BABY VELO	16,00 €
1	POUSSIN / 8 ANS ET MOINS	JEUNES	51,00 €
1	PUPILLE	JEUNES	51,00 €
1	BENJAMIN	JEUNES	51,00 €
1	MINIME	JEUNES	51,00 €
1	CADET	JEUNES	51,00 €
2	HOMME ET FEMME 17/18 ANS	JUNIORS	87,00 €
2	HOMME ET FEMME 19 ANS ET +	COMPETITION (3° catégorie)	120,00 €
CHAMPIONNAT		TYPE DE LICENCE	TARIF
3	JUNIOR HOMME (17/18 ANS)	JUNIORS	87,00 €
3	ELITE HOMME (19 ANS ET +)	COMPETITION (2° catégorie)	160,00 €
3	ELITE HOMME (19 ANS ET +)	COMPETITION (1° catégorie)	200,00 €
4	JUNIOR DAME (17/18 ANS)	JUNIORS	87,00 €
4	ELITE DAME (19 ANS ET +)	COMPETITION (3° catégorie)	120,00 €
4	ELITE DAME (19 ANS ET +)	COMPETITION (2° catégorie)	160,00 €
4	ELITE DAME (19 ANS ET +)	COMPETITION (1° catégorie)	200,00 €
AUTRES LICENCES PRATIQUE DU BMX		TYPE DE LICENCE	TARIF
5	16 ANS ET MOINS	LICENCE ACCUEIL	16,00 €
6	BMX FREESTYLE PARK / SPORT URBAIN	PASS'PORT URBAIN	56,00 €
4	HOMME ET FEMME DE 17/18 ANS	JUNIOR	87,00 €
7	19 ANS ET + (épreuves régionales)	PASS' CYCLISME	69,00 €
7	19 ANS ET + (épreuves régionales)	PASS' CYCLISME OPEN	108,00 €
ENCADREMENT/AUTRES		TYPE DE LICENCE	TARIF
8	LOISIR	PASS'LOISIR	46,00 €
	DIRIGEANT, ARBITRE BMX, CADRE TECHNIQUE	ENCADREMENT	64,00 €
	ARBITRE REGIONAL ET NATIONAL	ARBITRE REGIONAL	97,00 €
	ARBITRE FEDERAL, NATIONAL ELITE ET INTERNATIONAL	ARBITRE FEDERAL / NE / INTERNATIONAL	177,00 €
	ANIMATEUR	ANIMATEUR	374,00 €

1 Compétition autorisée avec certificat médical

2 Catégorie junior pour les 17/18 ans et 3° catégorie pour les 19 ans et +

Catégorie junior pour les 17/18 ans

3 1° catégorie pour les 5 premiers du Chpt de France Elite et les finalistes du Championnat d'Europe ou du Monde Elite, liste de haut niveau Elite et Senior

2° catégorie pour tous les autres pilotes Elite Homme et pour ceux figurant sur la liste nationale de haut niveau "France Jeune" (hors 17/18 ans)

Catégorie junior pour les 17/18 ans

4 1° catégorie pour les finalistes du Chpt d'Europe ou du Monde Elite ou pilotes figurant sur liste de haut niveau Elite et Senior

2° catégorie pour les 8 premières du Chpt de France 2018 Elite et Junior Femme âgées de 19 ans et + en 2019, pilotes figurant sur la liste nationale de haut niveau "France Jeune" (hors 17/18 ans)

3° catégorie pour toutes les autres pilotes.

5 La licence ACCUEIL est valable 1 mois maximum avec certificat médical obligatoire. Permet de participer aux épreuves promotionnelles.

6 La licence Pass'Sport Urbain est une licence permettant la pratique en compétition du BMX freestyle, tout âge confondu. Cette licence ne permet en aucun cas la pratique de la Race en BMX.

7 Le Pass'Cyclisme et Pass'Cyclisme Open permet aux pilotes de 19 ans et plus de participer aux épreuves régionales

Pour participer aux courses Inter Régions et au delà, le pilote devra contracter une licence 3ème catégorie et s'acquitter de la différence de tarification

8 Le Pass'Loisir, permet aux pilotes de faire de l'initiation BMX, ainsi que de participer aux entraînements de BMX avec certificat médical. Cette licence ne permet pas la pratique du BMX en compétition.

ANNEXE 5 - MODES DE SELECTIONS POUR LA SAISON 2019



Saison 2019				
Sélections pour :	TFBMX	Challenge National Championnats de France	Challenge Européen	Challenge Mondial
Catégories :				
8 ans et moins	CPP - Challenge France			
Pupilles	CPP - Challenge France		CPP - Challenge France	CPP - Challenge France
Benjamins	CPP - Challenge France		CPP - Challenge France	CPP - Challenge France
Minimes	CPP - Challenge France <i>* pour les non nationaux</i>		CPP National	CPP National
Cadets		CPP - Challenge France <i>* pour les non nationaux</i>	CPP National	CPP National
Femmes 17+		CPP - Challenge France <i>* pour les non nationaux</i>	CPP National	CPP National
Homme 17/24		CPP - Challenge France <i>* pour les non nationaux</i>	CPP National	CPP National
Homme 25/29		CPP - Challenge France <i>* pour les non nationaux</i>	CPP National	CPP National
Homme 30 +		CPP - Challenge France <i>* pour les non nationaux</i>	CPP National	CPP National
Cruisers		CPP - Challenge France	CPP - Challenge France	CPP - Challenge France

les Championnats du Monde Race BMX

Depuis la saison 2013, les critères de participations aux Championnats du Monde sont tributaires du classement des Nations et des pilotes UCI. Le classement de l'année n-1, au 31 Décembre, détermine le quota de pilotes qui peut être inscrit pour l'épreuve.

Le ranking UCI par nations, détermine le quota de pilote qualifié suivant les catégories (voir tableaux ci-dessous). En plus de ces quotas, sont automatiquement qualifiés :

- Les 16 premiers Elite Men au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1,
- Les 8 premières Elite Women au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1.

Ces pilotes seront automatiquement qualifiés et ne pourront être remplacé par d'autres pilotes.

ELITE MEN		
<i>Classement des nations UCI</i>	<i>Nombre maximum de pilotes</i>	<i>TOTAL</i>
de 1 ^{er} à 4 ^{ème}	6	24
de 5 ^{ème} à 8 ^{ème}	5	20
de 9 ^{ème} à 14 ^{ème}	3	18
de 15 ^{ème} à 25 ^{ème}	2	20
de 26 ^{ème} à 39 ^{ème}	1	14
<i>SOUS-TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations</i>		96
16 premiers Elite Men au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1	16	16
<i>TOTAL de pilotes</i>		112

ELITE WOMEN		
<i>Classement des nations UCI</i>	<i>Nombre maximum de pilotes</i>	<i>TOTAL</i>
de 1 ^{er} à 2 ^{ème}	4	8
de 3 ^{ème} à 4 ^{ème}	3	6
de 5 ^{ème} à 8 ^{ème}	2	8
de 9 ^{ème} à 22 ^{ème}	1	14
<i>SOUS-TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations</i>		36
8 premières Elite Women au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1	8	8
<i>TOTAL de pilotes</i>		44

JUNIOR MEN		
Classement des nations UCI	Nombre maximum de pilotes	TOTAL
de 1 ^{er} à 4 ^{ème}	8	32
de 5 ^{ème} à 8 ^{ème}	6	24
de 9 ^{ème} à 14 ^{ème}	4	24
de 15 ^{ème} à 18 ^{ème}	2	8
de 19 ^{ème} à 26 ^{ème}	1	8
TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations		96

JUNIOR WOMEN		
Classement des nations UCI	Nombre maximum de pilotes	TOTAL
de 1 ^{er} à 4 ^{ème}	4	16
de 5 ^{ème} à 6 ^{ème}	3	6
de 7 ^{ème} à 16 ^{ème}	1	10
TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations		32

NB 1: En plus des quotas prédéfinis ci-dessus, chaque pays est autorisé à inscrire **2 pilotes « réserves » par catégorie**. Ces pilotes pourront participer en remplacement de pilote éventuellement blessé pendant les essais.

NB 2: Hormis pour les pilotes faisant partie des 16 premiers Elite Men ou des 8 premières Elite Women, seule la DTN sera habilitée à sélectionner les pilotes pouvant participer aux Championnats du Monde suivant les quotas établis.